

Et si Huisseau m'était conté....

Au cours des prochains numéros du Bulletin de Huisseau-sur-Mauves nous vous conterons en toute simplicité l'histoire du village depuis son origine jusqu'à nos jours

Chapitre premier

L'origine du nom de la commune de «Huisseau»

Une des origines voudrait que ce soit le sens d'un diminutif de «Huis» qui veut dire «porte». Ce qui signifierait que notre pays est un passage de la Beauce au Val de Loire.

Egalement cela pourrait être aussi la porte de l'eau des Mauves qui sorties de la «Détourbe» se jettent dans la Loire.

Ces interprétations de «Huis» sont aujourd'hui abandonnées.

L'explication véritable se trouve dans les anciens documents où Huisseau est désigné : «Oscellum» dans la charte (*) d'**Agius** (évêque d'Orléans en l'an 854 après J.C.), puis «Vicaria Oscellensi» dans la charte de l'an 1028 de **Robert II** surnommé «*Robert le Pieux*», né à Orléans et fils d'Hugues Capet. Robert II est le deuxième roi franc de la dynastie capétienne, et enfin Uxeau sur une carte de 1653.

L'origine du nom vient en fait d'un mot celtique «Uxellum» ou «Uxellos» qui veut dire «lieu élevé», «lieu fortifié». D'ailleurs nous pouvons rencontrer plusieurs communes dans la région qui portent le nom de «Huisseau» à savoir «Huisseau -sur-Cosson» près de Blois et «Huisseau-en -Beauce» près de Vendôme.

C'est donc le château du centre du bourg qui est à l'origine du nom du village.

A l'origine c'était un simple fortin de bois élevé sur une motte, entouré d'une palissade et des fossés. Cette forteresse érigée donc sur cette motte protégeait les régions défrichées face à la forêt toute proche.

Cette forteresse fût remplacée vers le Xème siècle, lors de l'évolution de l'art militaire, par un château fort, autour duquel se groupèrent les premiers habitants constituant ainsi l'embryon du village actuel.

Uxeau dans le livre de l'an 1650 «l'histoire de l'église, diocèse, ville et université d'Orléans» de **Symphorien Guyon**, est désigné comme paroisse dépendant de l'archidiaconé (partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre (**)) de Beaugency. Les gens qui parlent «d'Ussiau» dans l'argot local ont bien conservé le sens original du mot, tant il est vrai selon une vieille boutade de **Malherbe (***)** que « les crocheteurs du port au foin sont nos maîtres en fait de langage».

Les habitants de Huisseau devraient s'appeler le «Uxelloduniens» nom qui vient du fort (aujourd'hui le château placé à l'orée de la forêt qui couvrait la Beauce d'Orléans à Paris). Finalement les habitants de ce pays se nomment les Uxellos.

Pour terminer avec le nom actuel du village, Huisseau, a été complété par «sur Mauves» pour le différencier des multiples villages portant le nom de Huisseau (eux aussi par ailleurs ont accolé quelque chose pour préciser leur lieu ou leur origine)

Une anecdote pour clore ce premier chapitre :

Tandis que l'on parle des «ânes» de Meung-sur-Lolre, «des chats» de Beaugency (légende avec le pont), des «moutons» de Baccon, le totem du pays de Huisseau est le «dindon» pour seule et unique raison que ce gallinacé était élevé en grand nombre dans les fermes.

Notas :

(*) Charte : les chartes sont des actes juridiques signés par plusieurs acteurs pour définir un objectif et parfois des moyens communs. La floraison des chartes à partir du XI^{ème} siècle est lié à l'essor des usages de l'écrit, des institutions judiciaires et des droits écrits

(**) Archidiacre : vicaire épiscopal à qui l'évêque confie certaines fonctions administratives pour un groupe de paroisses

(***) François de Malherbe (1555-1628) : poète français, né à Caen, d'une famille noble. Epurer et discipliner la langue française a été l'œuvre de sa vie. Par ailleurs il existe une statue de Malherbe sur une des façades du Musée du Louvre à Paris.

À suivre ...

Le plan de notre commune qui nous sera utile pour les chapitres à venir

